



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030427

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/02/2025 17H26 C:005300 I:39257
V/REF : 998966
V/Email reçu le Mardi 18/02/2025 a 17H26

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 06407
IMMEUBLE : PLAINE BLEUE -6407
IMPASSE DE LA PLAINE BLEUE
38390 MONTALIEU VERCIEU

Vaulx en Velin, le 12 Mars 2025

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : IMPASSE DE LA PLAINE BLEUE-BAT B6LOGEMENT DE M.DUFEAL-RDC-
TEL:*07 81484627*

MOTIF : INTERVENIR POUR LA REMISE EN ETAT DE LA PORTE FENETRE CUISINE
LE PAS DE LA PORTE DE CUISINE EMPECHE LA FERMETURE DES
QU'ON MARCHE SUR LA PLAQUE QUI DONNE SUR LA TERRASSE.
IL N'Y A AUCUNE FIXATION COMPLETEMENT AMOVIBLE.
RISQUE POUR LE DOUBLE VITRAGE

Donneur d'ordre : Mme L DEGLAINE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 24/02 A 15H45 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR DUFEAL AU REZ DE CHAUSSEE
NOUS CONSTATONS QUE LE SEUIL DE LA PORTE FENETRE N'EST PLUS EN PLACE
- REMISE EN PLACE DU SEUIL ET REFECTION DU JOINT D'ETANCHEITE
- REFIXATION DU SEUIL DE LA PORTE FENETRE DU BALCON
CONTROLE DU FON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 25/02/25 a 14H47 _ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	2	92,07	92,07
2,00	MS00035-FP.joints a levres/tubul.étanch.	2	51,15	102,30

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030427

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	51,15	102,30
TOTAL H.T.				296,67
T.V.A. a 10,00%				29,66
TOTAL T.T.C.En EURO				326,33

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 998966 du 18/02/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 808 620 du 17/02/2025

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

Lieu d'intervention

MR DUFEAL Jean-Philippe

MME DUFEAL Evelyne

Impasse de la Plaine Bleue

Bât B

38390 MONTALIEU VERCIEU

Téléphone : 07.81.48.46.27

06407-00001-00001-00001 H / Type 2 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 25/02/2024

Délai

Date limite exécution : 05/03/2025

Observations

07.81.48.46.27

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	92,08	92,08	9,21	101,29
MS00052 REMISE EN ETAT PORTE FENETRE CUISINE compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions Le pas de la porte de cuisine empêche la fermeture dès qu'on marche sur la plaque qui donne sur la terrasse. Il n'y a aucune fixation complètement amovible. Risque pour le double vitrage	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28

Total H.T.	143,24
Total TVA	14,33
Total TTC	157,57

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 18/02/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



Bon de Commande

N° : 998966 du 18/02/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **Impasse de la Plaine Bleue Bât B 38390 MONTALIEU VERCIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **18/02/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 998966